

Zeitschrift:	Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie
Herausgeber:	Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker
Band:	- (1950)
Heft:	111
Artikel:	Le développement du massage à Genève de 1900 à 1950
Autor:	Décosterd, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-930797

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le développement du massage à Genève de 1900 à 1950

par E. Décosterd

Le massage et la gymnastique médicale ont été pratiqués à Genève bien avant 1900, mais par des médecins. En 1890 les Docteurs Wide et Bourcart publiaient un traité de gymnastique suédoise médicale, or nul n'ignore que pour les Suédois, le massage rentre dans le cadre de la gymnastique passive.

Auparavant, les Drs. Bourcart et Jentzer (le futur titulaire de la chaire d'obstétrique) s'étaient rendus à Stockholm où ils s'étaient spécialement intéressé au massage scientifique du ventre et au développement du massage gynécologique.

Au nombre des médecins spécialisés en massage et gymnastique médicale, citons également le Dr. Jean Fauconnet.

Dans un ouvrage intitulé: LE VENTRE¹⁾ paru en 1904, son auteur, le Dr. Bourcart dit ceci:

„Ce n'est que ces toutes dernières années qu'on a cherché à donner au massage du ventre des bases scientifiques et que l'on a commencé à en comprendre son action. (Huchard, Stapfer, Romano, Cautru, Zabloudowsky, Hirschberg, etc. etc.) Pourquoi? Parce que le médecin n'a obtenu des résultats scientifiques que lorsqu'il a mis lui-même la main à la pâte; c'est là ce qu'il faut et nous y reviendrons souvent — car pour pratiquer le massage, et celui du ventre surtout, il faut en connaître son anatomie aussi bien — si ce n'est mieux — qu'un bon chirurgien, et sa pathologie médicale — aussi bien qu'un bon médecin. Il ne suffit pas de „diriger“ le massage, comme le font certains médecins, il faut le „pratiquer“.“

Quant aux masseurs eux-mêmes, voilà ce que dans l'avant-propos de ce dernier ouvrage, en dit le Dr. Bourcart:

„Ce que je n'ai jamais compris, ce sont les médecins qui livrent la cavité abdominale de leurs clients ou clientes à un masseur ou une masseuse, dont l'ignorance est capable des plus grands malheurs, alors qu'on ne leur permettrait pas d'arracher une dent, ou d'ouvrir un pauvre petit abcès superficiel; il est inutile de nous étendre sur ce sujet, la question a été trop souvent traitée, mais généralement sans

résultat bien appréciable, de la part de ceux qui ne veulent pas comprendre; ils ne laisseraient pas conduire leur cheval ou leur automobile par le premier bouvier venu, mais ils livreront le ventre de leur femme à la masseuse — ancienne doucheuse ou infirmière!“

„Le métier est trop dur, trop pénible, me répondra-t-on! erreur, le tout est, comme dit le Professeur Pinard, de savoir se servir de ses mains (point n'est besoin, pour cela, d'être un athlète ou un hercule), et de savoir ce qu'il y a au-dessous. Quelques minutes de massage du médecin — habitués à ses manipulations — amènent un résultat bien plus rapide que le pétrissage non scientifique et dangereux du masseur patenté — rebouteur ou électriseur!“

En effet, vers 1900, les masseurs étaient le plus souvent d'anciens infirmiers, qui au cours de leur séjour à l'hôpital, n'avaient fait que des frictions et un peu de mobilisation. Là se bornaient le plus souvent leurs connaissances en masso-kinésithérapie; inutile de dire que leurs connaissances en anatomie étaient rudimentaires.

Pour obtenir l'autorisation d'exercer le massage, il suffisait alors de présenter une attestation d'un médecin, ou une recommandation d'une personnalité influente.

Tôt après 1900, arriva à Genève Michel Dentz, qui pratiqua et enseigna la méthode de Kellgren. Un peu plus tard ce fut J. E. Marford, qui introduisait de la même façon une méthode de massage, basée sur la méthode suédoise.

Quelques masseurs ou masseuses, formées au Sanatorium de Gland, ou à l'Hôpital de Berne, par le Professeur Niehans, s'installèrent dans notre ville.

C'est en 1908 que l'Institut de Physiothérapie de Zurich ouvrit ses portes et institua un enseignement professionnel.

Au même moment, les Docteurs Besse, Brisard et Weber-Bauler s'initiaient au massage, auprès de Michel Dentz. Le Dr. Besse avait été intéressé au massage et à la Kinésithérapie, lors de ses études, par le Professeur Alcide Jentzer et le Dr. Bourcart.

Il pratiqua lui-même le massage, soit à l'Hôpital, soit en clientèle privée, et plus spécialement dans le domaine de la gastro-entérologie, et des maladies de la nutrition. Il se rendit

1) LE VENTRE, Dr M. Bourcart et Dr F. Cautru, édité à Genève H. Kundig, à Paris F. Alcan.

compte que les malades peu fortunés ou indigents ne pouvaient pas être traités par ce moyen, et que d'autre part un enseignement à la Faculté était une nécessité.

En 1907 déjà, il eut des pourparlers avec le Professeur Girard de l'Hôpital Cantonal, et les Professeurs Reverdin et Mayor de la Polyclinique. Ce dernier surtout fut un appui précieux pour le Dr. Besse.

En 1909 la polyclinique de massage avait été créée: les Docteurs Besse, Brissard et Weber-Bauler appliquaient eux-mêmes des traitements, aidés par Michel Dentz.

Au semestre d'été 1910, le Dr. A. Brissard, donna en qualité Privat-Docent le premier cours de massothérapie, à la Faculté de Médecine. C'était la première fois que cette discipline figurait, en Suisse, au programme des cours universitaires.

En automne de la même année s'institua un enseignement pratique du massage, destiné aux futurs professionnels, et suivi également par des infirmières du Bon Secours. Le Dr. Besse donnait là des cours de gymnastique médicale, et le Dr. Weber-Bauler organisa pour les futurs masseurs, un cours d'anatomie et de physiologie.

La polyclinique de massage se développe. Mme Décosterd, élève de la première heure y assuma les fonctions de masseuse-chef, et reprit en 1914 l'enseignement que le Dr. Brissard dut suspendre, du fait de la guerre, qui fut aussi la cause du départ du Dr. Weber-Bauler.

D'un autre côté, sous l'impulsion du Professeur Kummer, Chef de la Clinique Chirurgicale à l'Hôpital Cantonal, se formait un modeste service de physiothérapie, rattaché en 1917 à celui de la radiologie confié au Dr. Rosselet. La surveillance technique de ce service était assurée par un masseur suédois, Mr. Jacobson.

En automne 1920, la commission administrative de l'Hôpital désignait comme chef du service de Physiothérapie le Dr. Besse qui, après de multiples démarches, réussit en 1929 à rattacher le service de polyclinique à l'institut de Physiothérapie.

Jusqu'en 1935, tout masseur autorisé avait le droit de former des élèves, mais trois seulement ont fait d'une manière suivie usage de ce droit, c'étaient Messieurs Marfort, Jacobson et Mme Décosterd. Les élèves de ces derniers faisaient un stage pratique à l'Hôpital Cantonal et à la Polyclinique de Physiothérapie.

Ces stages, faisant suite aux études théoriques et pratiques, étaient de trois mois au début, il fut bien vite exigé six mois, et même davantage, cela du moins à la Polyclinique de Physiothérapie. Tandis que les élèves de Mr. Jacobson travaillaient à l'Hôpital où l'on pratiquait surtout le massage chirurgical, ceux de Mme Décosterd, du fait de leur stage à la Polyclinique de Physiothérapie se perfectionnaient dans le massage médical.

Les candidats à la profession étaient alors examinés par un médecin, uniquement, puis en suite par une commission formée d'un médecin et de deux Masseurs, tout au moins jusqu'en 1924 époque où le nouveau Jury fut composé de trois médecins.

C'est surtout à l'Association des Masseurs, et particulièrement à son ancien Président, Mr. Ph. Favre, qu'est due l'institution d'exams de massage, qui devinrent de plus en plus difficiles.

En 1934 fut créée la Chaire de physiothérapie, le titulaire en fut notre regretté Professeur Besse, déjà chargé de cours en Physiothérapie.

La date la plus marquante dans l'évolution de notre profession fut certainement l'ouverture, en 1936, à l'Institut Universitaire de Physiothérapie, à l'Hôpital Cantonal, d'une école officielle pour auxiliaires médicaux.

La durée des Cours, d'abord de deux ans à été portée à trois années.

Les conditions d'admission sont aujourd'hui celles-ci:

- a) être âge de 19 à 32 ans;
- b) justifier d'études secondaires, connaître, outre le français, l'allemand, l'anglais ou l'italien;
- c) présenter les aptitudes intellectuelles, morales et physiques nécessaires à l'exercice de la profession.

L'enseignement comprend:

Des cours d'anatomie, physiologie avec laboratoire, hygiène et déontologie. Ces cours sont données à l'Ecole de Médecine.

A l'Institut les élèves suivent des cours de pathologie médicale et chirurgicale, physique, électrologie, physiothérapie, massage, gymnastique médicale, culture physique, etc.

Les futurs praticiens doivent se consacrer entièrement à leurs études, c'est à dire qu'à part les heures de cours, le reste du temps est employé par des stages pratiques dans les diffé-

rents services d'électrologie, masso-kinésithérapie et hydrothérapie.

Grâce à la bienveillante compréhension de M. le Professeur Walthard, chef de l'Institut de physiatrie et Directeur des cours pour Auxiliaires médicaux, tout est mis en oeuvre afin que les candidats bénéficient le plus possible de leurs stages à l'Institut de Physiatrie.

Les cours se terminent par des examens pour l'obtention du diplôme cantonal de masseur et praticien en physiothérapie. Ce diplôme est délivré par le Département de l'Instruction publique.

Voici le chemin parcouru en un demi-siècle. Les masseurs d'aujourd'hui peuvent, le massage gynécologique mis à part, rivaliser avec les médecins d'avant 1900 pour ce qui concerne l'exécution du massage, tout au moins.

Si nous avons obtenu ce résultat, nous le devons aux autorités sanitaires qui ont bien voulu agréer les projets présentés par ceux à qui va toute notre reconnaissance: MM. les Professeurs Besse et Walthard, le Docteur Brissard et l'Association des Praticiens en Physiothérapie, par la voix de son premier président Ph. Favre.

L'association s'efforce de maintenir chez ses membres un niveau professionnel le plus élevé possible, elle organise dans ce but, des cours de perfectionnement, des conférences médicales et vient de décider la création d'un cercle d'études.

Malheureusement, nous venons de faire une perte immense par le départ prématuré de M. le Docteur A. Brissard, professeur de massothérapie à l'institut dès l'ouverture des cours en 1936.

Il a été le seul médecin-praticien qui ait enseigné le massage, il l'a fait avec éclectisme tout en se basant sur la méthode de Kellgren

qui, sans contredit, offre les possibilités d'application les plus étendues.

Le Docteur Brissard n'a pas eu la satisfaction, selon son ardent désir, de voir un jeune médecin prêt à lui succéder.

Les voeux formulés dans le no. 108 de „Médecine et Hygiène“ du 15 octobre 1947 sous la signature du Professeur Besse et des Docteurs Brissard et Weber-Bauler gardent toute leur actualité: „En outre, il serait bon de pouvoir faire certaines recherches sur l'action physique, physiologique et thérapeutique du massage; contrôler son effet au point de vue mécanique, réflexe et nerveux; se rendre compte pourquoi, à technique égale, un masseur obtiendra meilleur et plus rapide résultat que son voisin.“

„Il y a, dans ces conditions, évidemment de quoi occuper un médecin et du personnel qualifié pour mettre au point et développer d'une manière harmonieuse et utile à tous (médecins et malades) la kinésithérapie.

„Il a existé de tout temps des médecins spécialisés dans le massage. Pour nous qui avons lutté plus de quarante ans et devant les tout petits résultats obtenus à ce jour, nous demandons la possibilité d'envisager pour l'avenir, à l'institut de physiothérapie de l'Hôpital Cantonal de Genève, la création d'un poste de médecin à demeure et suffisamment rétribué, qui sera chargé de s'occuper de tout ce qui regarde et intéresse le développement de la kinésithérapie (massage, gymnastique, recherches etc.). Cette idée peut être intéressante en ce qui concerne les conditions de formation de médecins F. M. H. en physiothérapie.

Avec ces maîtres dont j'ai eu le privilège d'être la collaboratrice durant de longues années, j'espère que ces voeux se réaliseront dans un proche avenir.

E. Décosterd.

Le Docteur Alexis Brissard

Notre précédent numéro du „Praticien“ paru le 15 Février vous présentait le Dr Brissard, notre nouveau membre d'honneur, et le jeudi, 23 Février nous parvenait cette triste nouvelle: Le Docteur n'est plus. La veille, il avait quitté l'Institut, jovial et gai, comme nous avions l'habitude de le rencontrer.

Au début de sa carrière le Docteur Brissard

s'était orienté du côté de la chirurgie, peu à peu, il a laissé le bistouri et s'est consacré de plus en plus au massage, tout en restant le bon médecin de famille, dévoué, pour lequel la médecine et la chirurgie n'avaient pas de secrets.

Pratiquant lui-même le massage d'une manière remarquable, il a rencontré nos difficultés